

Sophia Antipolis, le 24 mai 2021

Chères étudiantes, chers étudiants,

Vous avez été déclaré admis au Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech de notre école. Je vous en félicite.

Votre admission définitive est soumise à deux conditions :

- Que vous obteniez le bac (si ce n'est déjà fait).
- Que vous fassiez votre inscription universitaire en ligne (univ-cotedazur.fr) à partir de mi-juillet

La date de la rentrée est fixée au Vendredi 3 septembre 2021 à 8h00 sur le site des Lucioles de Polytech'Nice (1645 route des Lucioles, 06410 BIOT).

Notre école fait partie du Réseau Polytech : www.polytech-reseau.org

Le programme de notre PeiP vous permettra d'accéder à toutes les spécialités ingénieurs du réseau Polytech, SAUF trois :

- Génie biologique à Polytech Nice Sophia
- Biotechnologies à Polytech Marseille
- Génie biologique à Polytech Angers

Vous pouvez voir les grands domaines de spécialités sur le site www.polytech-reseau.org

La seule condition pour participer à la procédure de choix unifiée sur l'ensemble du réseau est de valider les deux années de votre PeiP. **L'affectation dans une spécialité du réseau se fait ensuite en fonction de vos souhaits et de votre classement au PeiP.**

Il me reste à vous souhaiter de passer de bonnes vacances.

Bien cordialement

Pascal MASSON
Directeur du PeiP de Polytech Nice Sophia

Sophia Antipolis, le 24 mai 2021

Chères étudiantes, chers étudiants,

En tant que responsable pédagogique de la 1^{ère} année du Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech (PeiP1), je suivrai vos résultats et serai à votre écoute pour faire en sorte que cette année soit une réussite.

En intégrant le PeiP, vous commencez vos études dans le supérieur, où le rythme de travail demandé, ainsi que l'autonomie nécessaire seront plus importants que durant votre scolarité au lycée. L'expérience montre que pour valider le PeiP1, il est indispensable de se mettre au travail dès le début de l'année, en adoptant tout de suite le rythme de travail requis. Je vous recommande donc de consacrer un temps de vos vacances à réviser votre programme de mathématiques, votre début d'année en sera facilité, et vous commencerez ainsi l'année scolaire dans une dynamique positive.

Afin de vous permettre de situer votre niveau, je vous enverrai régulièrement par mèl des relevés de notes. Ces relevés seront également envoyés aux parents des élèves mineurs, et aux parents qui auront été autorisés à recevoir ces relevés (voir le document "Demande d'autorisation d'envoi des bulletins de notes aux familles"). Un premier bilan sera effectué aux vacances de la Toussaint. Il sera un bon repère pour savoir si vous avez acquis le rythme de travail demandé. Un second bilan sera envoyé fin décembre, et un troisième au second semestre. Un travail régulier, en gardant en tête votre objectif de devenir ingénieur du réseau Polytech, sera le meilleur garant de votre réussite.

Je vous donne donc rendez-vous le jour de la rentrée, pour une année de PeiP1 réussie (vous recevrez le planning de la journée de rentrée en Juillet).

Bien cordialement,

Laurent LABONTE

Responsable pédagogique PeiP1

Informations utiles :

- Coordonnées : Pascal MASSON – cycle-initial@polytech.unice.fr
04 89 15 41 44
standard : 04 89 18 40 00– scolarité : 04 89 15 40 21
- **Fourniture : calculatrice basique** (calculatrice scientifique collège, ayant les fonctions sinus, cosinus, tangente, exponentielle, logarithme, etc mais sans mémoire : exemple fx92 ou TI-30XB) seule autorisée lors des contrôles.
- **Inscription : elle se fait en ligne sur le site univ-cotedazur.fr rubrique « inscription » à partir de mi-juillet.**
- Adresse du site sur lequel se déroulent les cours du PeiP : 1645 route des lucioles, 06410 BIOT – sortie autoroute n°44, accès n°16 dans Sophia Antipolis, à 300 m du campus Sophia Tech.
- **Les révisions en mathématiques sont particulièrement recommandées, cette matière étant la principale source d'échec des étudiants. Vous pouvez aussi faire les annales du concours GEIPI Polytech (voir sur le site du concours), les annales du bac, etc.**
- **Des relevés de notes seront envoyés par email aux étudiants. Il est demandé aux étudiants et à leurs parents de remplir et renvoyer la fiche "Demande d'autorisation d'envoi des bulletins de notes aux familles" qui autorise ou non l'envoi de ces bilans aux parents. Le premier bilan devrait être envoyé aux alentours des vacances de la Toussaint.**
- **IMPORTANT : les sportifs/musiciens de haut niveau et les étudiants bénéficiant d'un aménagement de leur scolarité (tiers-temps par exemple) doivent prendre contact avec moi rapidement.**

**SI JAMAIS VOUS DECIDEZ DE NE PLUS VENIR A POLYTECH,
QUELLE QU'EN SOIT LA RAISON,
MERCİ DE NOUS AVERTIR DES QUE POSSIBLE.**

Remarques importantes :

- Les absences sont contrôlées : les étudiants doivent amener un justificatif manuscrit de leur absence.
- L'emploi du temps est toujours sujet à des modifications : edt.polytech.unice.fr.